

Publié le 10 septembre 2019

L'avenir de l'économie mixte locale en débat à l'approche du Congrès des Epl

Réunis en séminaire le 10 septembre à l'Hôtel de Pomereu à Paris à l'invitation de la Banque des Territoires, les membres du Conseil d'administration de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) ont ouvert la dernière phase de discussions en vue de la finalisation du Livre blanc sur l'économie mixte locale.



Après plusieurs mois de travaux et de débats, au cours desquels les adhérents et l'ensemble des partenaires et observateurs du mouvement ont pu livrer leurs impressions, quatre thématiques prioritaires ont été retenues. Le Livre blanc sur l'économie mixte locale apportera des réponses sur les sujets du contrôle des Epl par les élus locaux, de la gouvernance de leurs outils, des stratégies de

filialisation et de l'égalité de traitement dont doivent bénéficier les Sem, Spl et SemOp au regard des autres entités intervenant dans le champ de l'action publique locale.

Partenaire privilégié des Epl et de leur Fédération, la Banque des Territoires a pris une part active à ces travaux depuis leur lancement. **Gisèle Rossat-Mignod**, Directrice du réseau, a ainsi souligné l'ADN commun entre la Banque des Territoires et les Epl, présentes au plus près des collectivités et des citoyens pour aider à résoudre la fracture territoriale.

En ouverture de cette matinée de réflexions et d'échanges nourris, **Richard Lioger**, vice-président de la FedEpl en charge du Livre blanc, a rappelé que ce rapport arrivait à point nommé, alors que le Gouvernement a entamé une réflexion en vue d'une nouvelle phase de décentralisation.

Les propositions finales seront dévoilées lors du [Congrès des Epl](#) à Strasbourg (8-9-10 octobre 2019) et remis aux pouvoirs publics afin de conforter l'action de l'économie mixte et son efficacité au service des territoires.

« Par cette initiative, la FedEpl est pleinement dans le rôle qu'attendent d'elle les 11 000 élus présidents et administrateurs d'Epl qui la composent », observe **Jean-Marie Sermier**, président de la FedEpl, qui rappelle que l'enjeu est de conforter la contribution des 1 310 Epl à l'attractivité des territoires, fortes des 276 000 emplois qu'elles génèrent grâce à un chiffre d'affaires annuel cumulé de 13.7 milliards d'euros.

Nombre d'espaces de discussions seront ouverts par la Fédération des Epl à l'occasion des événements programmés dans le courant du mois de septembre. Il est également toujours possible de répondre à la grande consultation en ligne organisée en partenariat avec l'Ifop sur l'avenir de l'économie mixte locale ou d'adresser une contribution libre directement à la Fédération.

- **Jusqu'au 30 septembre, contribuez à la grande consultation nationale sur l'économie mixte locale [en vous rendant sur le site en ligne](#)**

Les Entreprises publiques locales

Les Entreprises publiques locales regroupent 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Elles interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2018, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros. Toutes les infos sur lesepl.fr